

BRETAGNE

Information de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne sur la réalisation de la ZAC de Brestivan sur la commune de Theix-Noyalo (56)

n°MRAe 2017-005593

La MRAe Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de deux mois imparti, le dossier mentionné cidessus, reçu le 26/12/17. En conséquence, elle n'a formulé aucune observation concernant ce dossier.

La présente information sera :

- notifiée à l'autorité compétente à l'origine de la saisine,
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation du public,
- mise en ligne sur le site Internet de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr).

Fait à Rennes, le 26 février 2018 La Présidente de la MRAe Bretagne

Françoise GADBIN